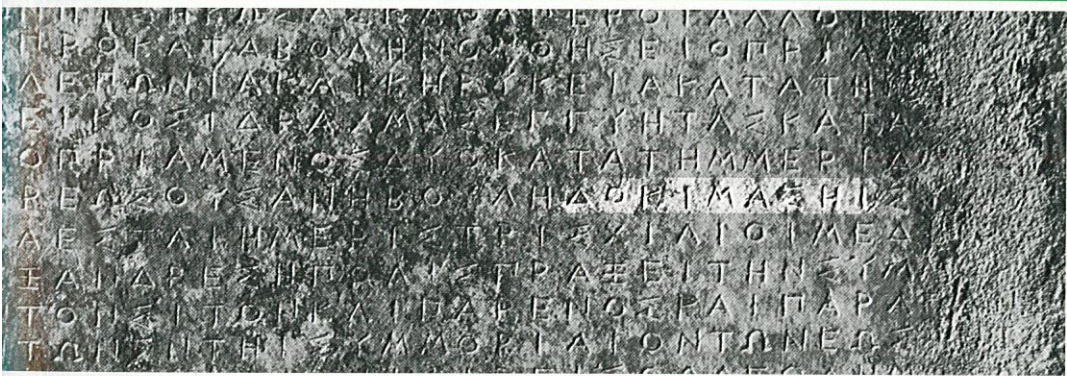


Christophe FEYEL

ΔΟΚΙΜΑΣΙΑ

La place et le rôle de l'examen préliminaire
dans les institutions des cités grecques



La notion d'« examen préliminaire » (δοκιμασία) a connu un certain succès dans l'Antiquité, du fait de sa simplicité et de sa plasticité. En fait, tout peut être soumis à examen, et les Anciens ont pu δοκιμαῖν aussi bien un objet (τι) qu'une personne (τις). Cette étude ne porte que sur une catégorie particulière d'examen préliminaire. Elle entend en effet analyser la δοκιμασία en tant qu'institution — sujet sur lequel les sources sont les plus abondantes, sinon les plus explicites.

Elle s'efforce de rechercher les origines de l'institution, puis de préciser sa place et son rôle au sein des institutions athéniennes aux époques classique et hellénistique. Elle tente enfin, en utilisant notamment l'apport des inscriptions, d'apprécier l'importance de cette procédure dans le reste du monde grec.

Comprendre et faire comprendre les raisons d'être et l'utilité d'une pratique institutionnelle : telle est l'ambition de cet ouvrage. Pour essayer de la satisfaire, il procède à une étude critique des documents originaux. Dans la mesure du possible, il s'efforce de donner, à propos de chaque type de δοκιμασία, l'ensemble des textes grecs disponibles aujourd'hui, accompagnés d'une traduction.

C'est toujours en partant de ces *testimonia* que l'auteur a cherché à raisonner. Il se peut que ses conclusions et ses conjectures soient parfois entachées d'approximations ou d'erreurs. Du moins le lecteur trouvera-t-il, dans le corps même du livre, tous les éléments nécessaires pour les corriger : à lui de jouer à présent, cartes en main !

